

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 31 mars 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 29, 30 et 31 mars 2016

2016 R. 10 Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein du groupement d'intérêt économique « Atout France, Agence Française de Développement Touristique ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 16 mars 2016 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein du groupement d'intérêt économique « Atout France, Agence Française de Développement Touristique » (assemblées générales) :

Titulaire :

- M. Jean-François MARTINS.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO